

DEC123244MPF

**Décision portant nomination de Mme Nicole ABALLEA aux fonctions de chargée de mission**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

**Vu** la décision n°010073DCAJ du 27 juillet 2001 portant création d'une mission pour la place des femmes au CNRS

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Nicole ABALLEA, ingénieure de recherche hors classe au CNRS, adjointe au directeur de l'Observatoire de la Côte d'Azur, est nommée chargée de mission auprès du président pour la Mission pour la place des femmes au CNRS, **du 1<sup>er</sup> septembre 2012 au 31 août 2013**. Sa mission a pour objet d'accompagner la mise en œuvre du plan d'actions d'égalité professionnelle validé par la présidence, notamment en partenariat avec la direction des ressources humaines.

Pour l'exercice de cette mission, Madame Nicole ABALLEA demeure affectée à l'Observatoire de la Côte d'Azur.

**Article 2**

Du **1<sup>er</sup> septembre 2012 au 31 août 2013**, Madame Nicole ABALLEA percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

**Article 3**

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Côte d'Azur.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président  
Alain Fuchs